



Le MORVAN

JANVIER 1980

« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre »

Joseph PASQUET

NOTRE PAGE

Les textes proposés pour la page du Morvan qui paraît chaque fin de mois, devront parvenir, si possible, en deux exemplaires, avant le 10 de chaque mois, au responsable, M. Marcel Barbotte, La Comaille, 71400 Autun (tél. (85) 52.15.35).

NOTRE BULLETIN

Toutes communications concernant le Bulletin de l'Académie du Morvan, notamment pour l'envoi des fascicules déjà parus, sont à adresser au directeur de la publication, M. Marcel Vigreux, à Menessaire, 21340 Liernais.

Une thèse sur Bibracte

M. J.-P. Guillaumet, conservateur adjoint du Musée Rolin à Autun, nous communique le texte qui a servi de base à sa soutenance, avec mention Très bien, d'une thèse de 3^e cycle, Doctorat en Histoire de l'Art et Archéologie, à l'Université de Paris-Sorbonne, et dont le sujet était : « Etude de trois ensembles de Bibracte fouillés dans la seconde moitié du XIX^e siècle ». Jury composé de MM. Duval, membre de l'Institut ; Kruta, directeur d'études à l'Ecole pratique ; président M. Picard, professeur à la Sorbonne.

L'exploration de Bibracte, capitale de la cité des Eduens, reste encore, malgré l'ancienneté des publications qui s'y rapportent, la principale source de nos connaissances de la civilisation des oppida. Bibracte est située sur une plate-forme élevée de 750 à 820 m d'altitude, détachée du Haut-Morvan. Ses flancs laissent échapper de nombreuses sources. Montagne d'origine volcanique apparue dans le faisceau synclinal qui sépare les deux parties granitiques du Morvan, le Mont-Beuvray est entouré de nombreux gisements métallifères. L'histoire moderne du Beuvray nous est mal connue. Un village s'installe dès l'Antiquité à proximité de la terrasse autour d'une chapelle dédiée à saint Martin et un couvent prospère jusqu'au XVII^e au centre de ce site. La foire annuelle qui se perpétue jusqu'au milieu du siècle dernier est le seul témoin avec la survivance de pratiques superstitieuses, du passé du mont.

Les seules lignes écrites sur la cité sont de César qui la mentionne en 58, lors de la campagne contre les Helvètes et en 52, en tant que centre de rassemblement de la coalition gauloise et lieu de repos d'une partie de ses troupes et de lui-même. Les

inscriptions qui mentionnent une Dea Bibracti sont indéniablement des faux créés dans le but d'officialiser la thèse qu'Autun et Bibracte étaient une seule et même ville au moment où les querelles d'érudits atteignaient leur paroxysme.

Joseph-Gabriel Bulliot est l'inventeur incontestable de cette ville oubliée où Napoléon III écrit son ouvrage sur la vie de César.

Les fouilles débutent en 1865 conduites par X. Garenne et d'Aboville. Bulliot les reprend en 1867 en mène l'exploration jusqu'en 1885 puis son neveu Déchelette la reprend de 1897 à 1902. En 1907, une courte campagne sera le dernier travail méthodique entrepris sur le site. Depuis, seuls les travaux de voirie et d'adduction d'eau ont produit quelques nouvelles découvertes.

Les fouilles de Bulliot et Déchelette sont réalisées par des terrassiers des villages voisins qui tracent de grandes tranchées pour repérer les murs. Ceux-ci sont ensuite suivis et descendus jusqu'au niveau du premier sol. La terre est rejetée sur les bords et les pièces les plus intéressantes rassemblées. Des plans et des coupes des structures dégagées sont relevés par des officiers en garnison à Autun.

Seuls les champs et pâtures sont prospectés ; ils forment trois groupes distincts : la Come-Chaudron, le point du site à la création d'Autun et vit de l'exploitation des terres de la cité disparue et des revenus des foires et des pèlerinages. Les maisons se regroupent autour d'un temple fouillé par Bulliot et d'une chapelle édifée à saint Martin. Nos collections possèdent peu de témoins des époques médiévales et modernes (assiettes, pieds de verre, pièces de harnachements, etc.).

ce point du site à la création d'Autun et vit de l'exploitation des terres de la cité disparue et des revenus des foires et des pèlerinages. Les maisons se regroupent autour d'un temple fouillé par Bulliot et d'une chapelle édifée à saint Martin. Nos collections possèdent peu de témoins des époques médiévales et modernes (assiettes, pieds de verre, pièces de harnachements, etc.).

L'époque impériale romaine est représentée par des constructions ; le temple et quelques murs d'habitations et dans le matériel épars sur la Chaume. Les témoins des époques antérieures sont des objets recueillis sans stratigraphie par Bulliot : fibules et pièces métalliques de la Tène III, fragments d'un miroir étrusque et d'une hache du Bronze final, silex taillés et polis du néolithique chalcolithique. Ils nous montrent que la Chaume a été habitée à des périodes plus anciennes que celles que nous connaissons actuellement.

La CC 17-19 est une bonne synthèse de la Come-Chaudron dans son architecture et sa vie économique. Tandis que les plans des habitats sont fragmentaires et imprécis, les changements de techniques de construction qui marquent ce premier siècle avant sont bien observés : l'assemblage de poutre de bois et de pisé se retrouve comme les autres sites de cette époque (Manching, Stare Hradisko...). Les murs en pierre, fragments de tuiles et d'amphores sont l'imitation des réalisations romaines du Parc aux Chevaux. La construction en pisé sur soubassement en pierres liaisons à l'argile où se place l'armature de bois, est un mélange ingénieux de ces deux

La surface de ce bâtiment, 3.800 m² dont 1.417 m² de cour et de jardin sans compter les quartiers domestiques, est étonnante mais n'est pas unique à Bibracte. Ainsi la PC2 couvre plus de 1.080 m². Ces surfaces sont quatre fois celles de maisons semblables à Pompeï, à Herculanum et en Narbonne. La PC1 garde dans ses murs

Notre chancelier perpétuel, le D^r L. Olivier, a eu la douleur de perdre son père, M. Maurice Olivier, officier en retraite, décédé dans sa 89^e année. Ses obsèques ont eu lieu le 4 janvier, dans l'intimité, en l'église et au cimetière de Château-Chinon. Que M. le D^r Olivier, son épouse et toute la famille trouvent ici l'expression de notre sympathie attristée.

Les prix pour 1979 de la Fondation pour l'art et la Recherche en Bourgogne, décernés en liaison avec le Comité d'études et d'aménagement du Morvan, ont été attribués à M. et Mme Daniel Bourgeac, tisserands à Alligny-en-Morvan (1^{er} prix) et à M. Michel Gauthier, restaurateur à M. Pontaubert (2^e prix).

NÉCROLOGIE

M^e Marc Chevrier

Un nouveau deuil, en ce début de 1980, a frappé l'Académie du Morvan : le 3 janvier, notre confrère M^e Marc Chevrier, avocat, est décédé des suites d'un infarctus à son domicile parisien.

Agé de 56 ans, M^e Marc Chevrier avait été élu membre titulaire de notre compagnie en 1978. Né à Dommarin où sa famille demeure toujours, il revenait fréquemment se reposer dans ce Morvan qu'il aimait et où s'était écoulée son enfance. Ayant tout d'abord songé à une carrière d'enseignant, il en fut empêché par la suppression, en 1940, des Ecoles Normales et poursuivit ses études au lycée. Il prit une part active à la Résistance en Morvan, comme aux combats d'après la Libération et termina ses études de droit. Son doctorat obtenu, il s'imposa très vite au barreau par ses connaissances approfondies en droit public et en économie politique.

Très attaché au Morvan et à ses coutumes, il entra au conseil d'administration de la « Morvandelle » dont il devint le président en 1974. Excellent

joueur de vielle, il anima de nombreuses réunions et les exigences d'un horaire bousculé l'ont fâcheusement empêché de nous faire apprécier son talent lors du dernier banquet de l'Académie.

Avec M^e Marc Chevrier disparaît un fervent et infatigable défenseur de notre terroir, en même temps qu'un confrère dont les rapports humains forçaient le respect, la sympathie et l'amitié.

A sa veuve, à sa fille et à toute sa famille, l'Académie du Morvan présente ses condoléances émues.

Notre chancelier perpétuel, le D^r L. Olivier, a eu la douleur de perdre son père, M. Maurice Olivier, officier en retraite, décédé dans sa 89^e année. Ses obsèques ont eu lieu le 4 janvier, dans l'intimité, en l'église et au cimetière de Château-Chinon. Que M. le D^r Olivier, son épouse et toute la famille trouvent ici l'expression de notre sympathie attristée.

NOS CONFRÈRES PUBLIENT

Depuis avril 1978, un atelier de stages de tissage a été ouvert avec leur fille Caroline.

Le lauréat du second prix, M. Michel Gauthier, restaurateur à Pontaubert (près d'Avallion) est réputé pour la qualité et les prix raisonnables des repas qu'il propose dans son restaurant.

En 1980, la Fondation remet-

"Les parlers du Morvan"

par M. le professeur Claude REGNIER

Editée par l'Académie du Morvan, la thèse complémentaire pour le doctorat ès-lettres de notre vice-président, M. le professeur Claude Régnier, vient de sortir des presses.

Les présidents, les élus de nos assemblées régionales, le ministre de la Culture, le ministre des Universités, le Conseil régional de Bourgogne, les Conseils généraux de la Nièvre, de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or, le Parc régional naturel du Morvan, et Mme Charles Schneider ont compris l'intérêt culturel du projet et nous ont donné les moyens de le réaliser. Mme Paule Bertrand, MM. le D^r Petit et Marcel Vigreux en ont été les maîtres d'œuvre. L'Académie du Morvan s'honore, grâce à ces concours, de pouvoir présenter aujourd'hui cette œuvre magistrale.

Préfaçant cet important ouvrage en trois volumes, M. le D^r Olivier, chancelier perpétuel de l'Académie du Morvan, rappelle qu'il y a plus d'un siècle, E. de Chambure achevait un « Glossaire du Morvan » commencé vingt ans plus tôt et le présentait comme une étude sur le langage de cette contrée comparé aux principaux dialectes et patois de France, de la Belgique wallonne et de la Suisse romande, irremplaçable lexique rédigé en plein Morvan

patoisant du XIX^e siècle dont l'abondance n'a d'égale que l'intérêt.

Mais, poursuit-il, une recherche n'est jamais achevée. Là, la remise en question de l'acquis s'impose tôt ou tard en fonction des moyens d'analyse. Vigilance d'autant plus nécessaire que la matière linguistique est de celles qui s'effritent et se dispersent le plus. Le premier mérite de Claude Régnier est donc d'avoir songé à poursuivre, selon une méthode nouvelle, l'œuvre si opportunément commencée.

Le second mérite est d'avoir mené son projet à terme. Ce fut, dès 1938 que, jeune professeur au lycée de Mâcon, il envisagea de rédiger une thèse sur les parlers du Morvan. Mais la seconde guerre mondiale l'obligea à repousser, jusqu'en 1947, sa mise en œuvre. Ce travail a duré vingt ans.

Il revenait à Claude Régnier de compléter l'œuvre de son prédécesseur avec des matériaux sûrs et de revoir son étymologie. Le meilleur exemple de l'efficacité de cette méthode est bien la détermination originale d'une aire centra de trente-huit communes jusqu'alors totalement inaperçue, où l'on utilise toujours un morphisme « o, ou », dérivé du pronom personnel « hoc » au régime neutre. De

sorte que si l'on considère les 503 cartes qui correspondent aux 503 questions cartographiques parmi les 600 posées, la multiplicité des aires obtenues démontre que notre parler n'est pas du tout homogène. Désormais, il ne peut plus être question du « langage de cette contrée », selon Chambure, mais de ses langages.

On reconnaît généralement au Morvan un rôle de butte témoin dont la population, retranchée dans ses particularismes, n'en est pas moins accessible aux influences dissolvantes du dehors. En notre temps, un nouvel et peut-être ultime inventaire s'imposait. Claude Régnier a soutenu sa thèse en mai 1968. C'est une somme, en forme d'atlas linguistique assorti d'un commentaire, dont la valeur scientifique en fait, dans sa discipline, l'un des meilleurs exemples de méthodologie appliquée et un document de référence de grand intérêt pour les chercheurs qui travaillent en-deçà et au-delà de nos frontières.

La distribution de l'ouvrage est assurée par la Librairie Klincksieck, 11, rue de Lille, 75007 Paris (tél. 260.38.25) auprès de laquelle les libraires et les particuliers s'adresseront directement.

LES PIONNIERS DU MORVAN

MON VILLAGE... SUR CURE

par Dom Bénigne DEFARGES

C'est la réédition, aux Ateliers de la Pierre-qui-Vire, de l'ouvrage qui avait obtenu en 1974 le Prix littéraire du Morvan. Ce recueil de 54 chroniques est, ici, complété par un nouveau chapitre, « La Maison Devoir », monographie précise qui reconstitue la vie paysanne d'autrefois dans ce coin du Morvan. Nous en reproduisons quelques passages dans notre prochaine page.

(En vente, 36 F, chez les libraires de la région et chez l'auteur. Chèque bancaire ou virement postal aux Ateliers de la Pierre-qui-Vire, 89830, Saint-Léger-Vauban, C.C.P. 4231.19 A, Dijon).

LA TERRIBLE COURSE DE CHATEAUBRIAND

par Roger DENUX

Sous presse à « L'Amitié par le Livre », ce nouveau livre de Roger Denux, vice-président de la Société des Auteurs de Bourgogne, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon et de l'Académie du

Morvan, paraîtra prochainement. De la préface de M. Pierre Clarac, de l'Institut, président de la Société Chateaubriand, nous extrayons ces lignes :

« Voici relatée avec une vivante précision, l'histoire du voyage que fit Chateaubriand dans le Midi de la France, en juillet 1838. Roger Denux a scrupuleusement recueilli tous les témoignages, tous les indices qui permettent de suivre, au plus chaud de l'été, ce vieillard dont les infirmités ne pouvaient vaincre l'énergie... Roger Denux nous éclaire avec une pénétration délicate sur la diversité de pensées et de sentiments, sur les regrets et sur les rêves qui ont animé le grand Breton au pays du Soleil. Il nous le fait mieux comprendre et mieux aimer ».

(Edition Ordinaire, 36 F franco. Numéroté et signé sur Gothic, 52 F franco. Souscription à Denise Pascal, 25120 Les Brézeux, C.C.P. 365.80 Lyon, ou chèque bancaire).

On annonce également, sous la signature de Marcel Barbotte et sous le titre « Les Balcons du ciel », la publication prochaine d'un nouvel ouvrage où il évoquera ses souvenirs d'enfance dans le Morvan, de jeunesse et de métier.

Mme Marilène Clément, lauréate du dernier Prix littéraire du Morvan, vient de sortir chez Hachette un disque enregistreur, sur une face, deux contes de Bourgogne dits par l'acteur Virlogeux et, sur l'autre, deux contes de Provence dits par Frank Fernandel (Hachette, collection Vermeille).

De Mme Monique Difrane, un excellent article : « Le slogan qui tue » (« Le Monde », 26-12-79), dénonçant « l'état lamentable où se dissolvent les liens entre individus sur le plan professionnel et familial » et concluant que, contrairement au slogan, il est permis d'interdire.

veau du couvent. Traversé par la voie d'accès principale, ce quartier aux maisons de bois, pisé et pierres, est à vocation artisanale.

— Le Parc aux chevaux, au centre du site, est le lieu d'implantation de grandes maisons, sur plans romains, à mosaïques et à peintures. A l'Est, domine la terrasse artificielle du Theurol de la Roche.

— La Chaume, lieu de rassemblement des foires, fut occupé jusqu'au XVII^e siècle. Autour du temple et de la chapelle qui lui succède, sont installées une série de constructions que Bulliot appelle « loges ».

La fortification enserrée les 135 ha de la cité. Cinq portes en « tenailles » et deux passages de ruisseau bâtis sur le même schéma protègent les accès. Le rempart de type « murus gallicus » repose sur un terre-plein de déblais. Devant le mur est creusé un fossé fouillé en quelques points. Des habitats et une voie s'implantent à la dernière époque sur le fossé remblayé.

L'interprétation des résultats des fouilles doit se faire avec prudence.

Le vocabulaire utilisé n'a pas toujours le même sens que celui que nous lui donnons, ainsi, pour les mots béton et mortier et certaines interprétations sont erronées.

Le matériel découvert est abondant et n'a jamais été publié systématiquement et la bibliographie est augmentée par des nombreuses publications du même article en différentes revues.

Nous avons choisi pour notre étude, trois ensembles représentatifs de chaque zone fouillée : la CC 17-18-19, la PC 1, la loge B des fondeurs nomades. La CC 17-18-19 est un ensemble de murs enchevêtrés qui forment des constructions sur plan carré sans accès et abords aménagés.

Les rapports entre les différentes structures ne sont pas définis par l'auteur, aussi, retenons-nous le seul point positif : les types de construction mis au jour. Le premier est à armatures de bois enfoncées dans le sol avec bourrage de pisé ; le second comporte un soubassement de pierres d'un mètre de haut maximum, longé ou traversé par des pieux enfoncés qui forment l'armature de la partie supérieure des murs et de la toiture. La troisième est un mur en pierre lié au mortier de terre ; l'évolution chronologique de cet ensemble est certain mais ne peut être défini par les fouilles anciennes. La structure des fours découverts est peu claire et Bulliot ne différencie pas les fours à minerai des fours domestiques.

La loge B, dite des fondeurs nomades de la Chaume, est un bâtiment au Nord-Ouest de la chapelle Saint-Martin. Cet immeuble long de 30,50 m, divisé en façade en 7 loges appuyées sur une cour, a des murs de

parties de maigres indices, les peintures, le plan, la date présumée de la fin de Bibracte comme capitale et résidence de la noblesse Eduenne.

Nous avons dégagé deux hypothèses : la première est que la construction est d'avant ou du moment de la conquête et subit un embellissement et des modifications en —30, —40. La seconde, que la construction est d'un seul jet, mais alors sur un plan archaïque vers —30, —40.

Le mobilier de la CC 17-18-19 est très important et nous avons pu répertorier 204 pièces représentant le choix fait par Bulliot au cours des fouilles. Il comporte des objets dont une partie est fabriquée en cet atelier, des outils, des ustensiles de la vie quotidienne. On y fabrique indéniablement des pièces décoratives de harnachement, des ferrets et des fibules. Le coin monétaire récemment découvert au M.A.N. est d'une importance capitale, mais ne prouve pas que CC 17-18-19 soit un atelier monétaire. L'ensemble correspond à la période allant de —60 au début de notre ère avec quelques pièces plus anciennes dont un noyau central de bracelets en sapropélite.

La loge B a un matériel que nous n'avons pu retrouver, il date de l'époque gauloise aux temps modernes.

D'après les descriptions, la PC 1 a peu de matériel et cette construction a été démenagée soigneusement lors de l'installation à Autun, de ses habitants. Il faut noter les pièces d'huissier, la verrerie et la belle série d'estampilles sur sigillée datable de la deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère, ainsi que la lampe à volutes et les assiettes à engobe rouge pompéien.

Ce travail tente d'élargir et de réactiver notre conception de Bibracte. En 1867-1880, la civilisation des oppida en Gaule nous est totalement inconnue. Les premiers travaux sont de simples inventaires, des localisations de villes citées dans les commentaires vérifiés sur le terrain par des travaux hâtifs. Lorsque Bulliot commence ses fouilles en 1867, il ne possède aucun exemple auquel se référer. Sa précision dans les descriptions, ses relevés systématiques montrent, malgré les lacunes que nous avons signalées, la conscience qu'il avait de l'enseignement que l'on peut tirer de vestiges en place et la connaissance de ces notes s'avère nécessaire avant l'entreprise de nouvelles fouilles.

Nos trois études montrent en trois endroits différents, deux périodes de l'histoire du site : gauloise en CC 18 et PC 1, médiévale sur la Chaume et deux aspects à une même époque en PC 1 et CC 18.

La loge B, sur la Chaume, près de la chapelle actuelle, correspond à un ensemble connu par des textes, des plans et les fouilles. Un petit village s'installa en

parties de maigres indices, les peintures, le plan, la date présumée de la fin de Bibracte comme capitale et résidence de la noblesse Eduenne.

Nous avons dégagé deux hypothèses : la première est que la construction est d'avant ou du moment de la conquête et subit un embellissement et des modifications en —30, —40. La seconde, que la construction est d'un seul jet, mais alors sur un plan archaïque vers —30, —40.

Le mobilier de la CC 17-18-19 est très important et nous avons pu répertorier 204 pièces représentant le choix fait par Bulliot au cours des fouilles. Il comporte des objets dont une partie est fabriquée en cet atelier, des outils, des ustensiles de la vie quotidienne. On y fabrique indéniablement des pièces décoratives de harnachement, des ferrets et des fibules. Le coin monétaire récemment découvert au M.A.N. est d'une importance capitale, mais ne prouve pas que CC 17-18-19 soit un atelier monétaire. L'ensemble correspond à la période allant de —60 au début de notre ère avec quelques pièces plus anciennes dont un noyau central de bracelets en sapropélite.

La loge B a un matériel que nous n'avons pu retrouver, il date de l'époque gauloise aux temps modernes.

D'après les descriptions, la PC 1 a peu de matériel et cette construction a été démenagée soigneusement lors de l'installation à Autun, de ses habitants. Il faut noter les pièces d'huissier, la verrerie et la belle série d'estampilles sur sigillée datable de la deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère, ainsi que la lampe à volutes et les assiettes à engobe rouge pompéien.

Ce travail tente d'élargir et de réactiver notre conception de Bibracte. En 1867-1880, la civilisation des oppida en Gaule nous est totalement inconnue. Les premiers travaux sont de simples inventaires, des localisations de villes citées dans les commentaires vérifiés sur le terrain par des travaux hâtifs. Lorsque Bulliot commence ses fouilles en 1867, il ne possède aucun exemple auquel se référer. Sa précision dans les descriptions, ses relevés systématiques montrent, malgré les lacunes que nous avons signalées, la conscience qu'il avait de l'enseignement que l'on peut tirer de vestiges en place et la connaissance de ces notes s'avère nécessaire avant l'entreprise de nouvelles fouilles.

Nos trois études montrent en trois endroits différents, deux périodes de l'histoire du site : gauloise en CC 18 et PC 1, médiévale sur la Chaume et deux aspects à une même époque en PC 1 et CC 18.

La loge B, sur la Chaume, près de la chapelle actuelle, correspond à un ensemble connu par des textes, des plans et les fouilles. Un petit village s'installa en

parties de maigres indices, les peintures, le plan, la date présumée de la fin de Bibracte comme capitale et résidence de la noblesse Eduenne.

Nous avons dégagé deux hypothèses : la première est que la construction est d'avant ou du moment de la conquête et subit un embellissement et des modifications en —30, —40. La seconde, que la construction est d'un seul jet, mais alors sur un plan archaïque vers —30, —40.

Le mobilier de la CC 17-18-19 est très important et nous avons pu répertorier 204 pièces représentant le choix fait par Bulliot au cours des fouilles. Il comporte des objets dont une partie est fabriquée en cet atelier, des outils, des ustensiles de la vie quotidienne. On y fabrique indéniablement des pièces décoratives de harnachement, des ferrets et des fibules. Le coin monétaire récemment découvert au M.A.N. est d'une importance capitale, mais ne prouve pas que CC 17-18-19 soit un atelier monétaire. L'ensemble correspond à la période allant de —60 au début de notre ère avec quelques pièces plus anciennes dont un noyau central de bracelets en sapropélite.

La loge B a un matériel que nous n'avons pu retrouver, il date de l'époque gauloise aux temps modernes.

D'après les descriptions, la PC 1 a peu de matériel et cette construction a été démenagée soigneusement lors de l'installation à Autun, de ses habitants. Il faut noter les pièces d'huissier, la verrerie et la belle série d'estampilles sur sigillée datable de la deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère, ainsi que la lampe à volutes et les assiettes à engobe rouge pompéien.

Ce travail tente d'élargir et de réactiver notre conception de Bibracte. En 1867-1880, la civilisation des oppida en Gaule nous est totalement inconnue. Les premiers travaux sont de simples inventaires, des localisations de villes citées dans les commentaires vérifiés sur le terrain par des travaux hâtifs. Lorsque Bulliot commence ses fouilles en 1867, il ne possède aucun exemple auquel se référer. Sa précision dans les descriptions, ses relevés systématiques montrent, malgré les lacunes que nous avons signalées, la conscience qu'il avait de l'enseignement que l'on peut tirer de vestiges en place et la connaissance de ces notes s'avère nécessaire avant l'entreprise de nouvelles fouilles.

Nos trois études montrent en trois endroits différents, deux périodes de l'histoire du site : gauloise en CC 18 et PC 1, médiévale sur la Chaume et deux aspects à une même époque en PC 1 et CC 18.

La loge B, sur la Chaume, près de la chapelle actuelle, correspond à un ensemble connu par des textes, des plans et les fouilles. Un petit village s'installa en

parties de maigres indices, les peintures, le plan, la date présumée de la fin de Bibracte comme capitale et résidence de la noblesse Eduenne.

Nous avons dégagé deux hypothèses : la première est que la construction est d'avant ou du moment de la conquête et subit un embellissement et des modifications en —30, —40. La seconde, que la construction est d'un seul jet, mais alors sur un plan archaïque vers —30, —40.

Le mobilier de la CC 17-18-19 est très important et nous avons pu répertorier 204 pièces représentant le choix fait par Bulliot au cours des fouilles. Il comporte des objets dont une partie est fabriquée en cet atelier, des outils, des ustensiles de la vie quotidienne. On y fabrique indéniablement des pièces décoratives de harnachement, des ferrets et des fibules. Le coin monétaire récemment découvert au M.A.N. est d'une importance capitale, mais ne prouve pas que CC 17-18-19 soit un atelier monétaire. L'ensemble correspond à la période allant de —60 au début de notre ère avec quelques pièces plus anciennes dont un noyau central de bracelets en sapropélite.

La loge B a un matériel que nous n'avons pu retrouver, il date de l'époque gauloise aux temps modernes.

D'après les descriptions, la PC 1 a peu de matériel et cette construction a été démenagée soigneusement lors de l'installation à Autun, de ses habitants. Il faut noter les pièces d'huissier, la verrerie et la belle série d'estampilles sur sigillée datable de la deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère, ainsi que la lampe à volutes et les assiettes à engobe rouge pompéien.

Ce travail tente d'élargir et de réactiver notre conception de Bibracte. En 1867-1880, la civilisation des oppida en Gaule nous est totalement inconnue. Les premiers travaux sont de simples inventaires, des localisations de villes citées dans les commentaires vérifiés sur le terrain par des travaux hâtifs. Lorsque Bulliot commence ses fouilles en 1867, il ne possède aucun exemple auquel se référer. Sa précision dans les descriptions, ses relevés systématiques montrent, malgré les lacunes que nous avons signalées, la conscience qu'il avait de l'enseignement que l'on peut tirer de vestiges en place et la connaissance de ces notes s'avère nécessaire avant l'entreprise de nouvelles fouilles.

Nos trois études montrent en trois endroits différents, deux périodes de l'histoire du site : gauloise en CC 18 et PC 1, médiévale sur la Chaume et deux aspects à une même époque en PC 1 et CC 18.

La loge B, sur la Chaume, près de la chapelle actuelle, correspond à un ensemble connu par des textes, des plans et les fouilles. Un petit village s'installa en

parties de maigres indices, les peintures, le plan, la date présumée de la fin de Bibracte comme capitale et résidence de la noblesse Eduenne.

Nous avons dégagé deux hypothèses : la première est que la construction est d'avant ou du moment de la conquête et subit un embellissement et des modifications en —30, —40. La seconde, que la construction est d'un seul jet, mais alors sur un plan archaïque vers —30, —40.

Le mobilier de la CC 17-18-19 est très important et nous avons pu répertorier 204 pièces représentant le choix fait par Bulliot au cours des fouilles. Il comporte des objets dont une partie est fabriquée en cet atelier, des outils, des ustensiles de la vie quotidienne. On y fabrique indéniablement des pièces décoratives de harnachement, des ferrets et des fibules. Le coin monétaire récemment découvert au M.A.N. est d'une importance capitale, mais ne prouve pas que CC 17-18-19 soit un atelier monétaire. L'ensemble correspond à la période allant de —60 au début de notre ère avec quelques pièces plus anciennes dont un noyau central de bracelets en sapropélite.

La loge B a un matériel que nous n'avons pu retrouver, il date de l'époque gauloise aux temps modernes.

D'après les descriptions, la PC 1 a peu de matériel et cette construction a été démenagée soigneusement lors de l'installation à Autun, de ses habitants. Il faut noter les pièces d'huissier, la verrerie et la belle série d'estampilles sur sigillée datable de la deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère, ainsi que la lampe à volutes et les assiettes à engobe rouge pompéien.

Ce travail tente d'élargir et de réactiver notre conception de Bibracte. En 1867-1880, la civilisation des oppida en Gaule nous est totalement inconnue. Les premiers travaux sont de simples inventaires, des localisations de villes citées dans les commentaires vérifiés sur le terrain par des travaux hâtifs. Lorsque Bulliot commence ses fouilles en 1867, il ne possède aucun exemple auquel se référer. Sa précision dans les descriptions, ses relevés systématiques montrent, malgré les lacunes que nous avons signalées, la conscience qu'il avait de l'enseignement que l'on peut tirer de vestiges en place et la connaissance de ces notes s'avère nécessaire avant l'entreprise de nouvelles fouilles.

Nos trois études montrent en trois endroits différents, deux périodes de l'histoire du site : gauloise en CC 18 et PC 1, médiévale sur la Chaume et deux aspects à une même époque en PC 1 et CC 18.

La loge B, sur la Chaume, près de la chapelle actuelle, correspond à un ensemble connu par des textes, des plans et les fouilles. Un petit village s'installa en

parties de maigres indices, les peintures, le plan, la date présumée de la fin de Bibracte comme capitale et résidence de la noblesse Eduenne.

Nous avons dégagé deux hypothèses : la première est que la construction est d'avant ou du moment de la conquête et subit un embellissement et des modifications en —30, —40. La seconde, que la construction est d'un seul jet, mais alors sur un plan archaïque vers —30, —40.

Le mobilier de la CC 17-18-19 est très important et nous avons pu répertorier 204 pièces représentant le choix fait par Bulliot au cours des fouilles. Il comporte des objets dont une partie est fabriquée en cet atelier, des outils, des ustensiles de la vie quotidienne. On y fabrique indéniablement des pièces décoratives de harnachement, des ferrets et des fibules. Le coin monétaire récemment découvert au M.A.N. est d'une importance capitale, mais ne prouve pas que CC 17-18-19 soit un atelier monétaire. L'ensemble correspond à la période allant de —60 au début de notre ère avec quelques pièces plus anciennes dont un noyau central de bracelets en sapropélite.

La loge B a un matériel que nous n'avons pu retrouver, il date de l'époque gauloise aux temps modernes.

D'après les descriptions, la PC 1 a peu de matériel et cette construction a été démenagée soigneusement lors de l'installation à Autun, de ses habitants. Il faut noter les pièces d'huissier, la verrerie et la belle série d'estampilles sur sigillée datable de la deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère, ainsi que la lampe à volutes et les assiettes à engobe rouge pompéien.

Ce travail tente d'élargir et de réactiver notre conception de Bibracte. En 1867-1880, la civilisation des oppida en Gaule nous est totalement inconnue. Les premiers travaux sont de simples inventaires, des localisations de villes citées dans les commentaires vérifiés sur le terrain par des travaux hâtifs. Lorsque Bulliot commence ses fouilles en 1867, il ne possède aucun exemple auquel se référer. Sa précision dans les descriptions, ses relevés systématiques montrent, malgré les lacunes que nous avons signalées, la conscience qu'il avait de l'enseignement que l'on peut tirer de vestiges en place et la connaissance de ces notes s'avère nécessaire avant l'entreprise de nouvelles fouilles.

Nos trois études montrent en trois endroits différents, deux périodes de l'histoire du site : gauloise en CC 18 et PC 1, médiévale sur la Chaume et deux aspects à une même époque en PC 1 et CC 18.

La loge B, sur la Chaume, près de la chapelle actuelle, correspond à un ensemble connu par des textes, des plans et les fouilles. Un petit village s'installa en

parties de maigres indices, les peintures, le plan, la date présumée de la fin de Bibracte comme capitale et résidence de la noblesse Eduenne.

Nous avons dégagé deux hypothèses : la première est que la construction est d'avant ou du moment de la conquête et subit un embellissement et des modifications en —30, —40. La seconde, que la construction est d'un seul jet, mais alors sur un plan archaïque vers —30, —40.

Le mobilier de la CC 17-18-19 est très important et nous avons pu répertorier 204 pièces représentant le choix fait par Bulliot au cours des fouilles. Il comporte des objets dont une partie est fabriquée en cet atelier, des outils, des ustensiles de la vie quotidienne. On y fabrique indéniablement des pièces décoratives de harnachement, des ferrets et des fibules. Le coin monétaire récemment découvert au M.A.N. est d'une importance capitale, mais ne prouve pas que CC 17-18-19 soit un atelier monétaire. L'ensemble correspond à la période allant de —60 au début de notre ère avec quelques pièces plus anciennes dont un noyau central de bracelets en sapropélite.

La loge B a un matériel que nous n'avons pu retrouver, il date de l'époque gauloise aux temps modernes.

D'après les descriptions, la PC 1 a peu de matériel et cette construction a été démenagée soigneusement lors de l'installation à Autun, de ses habitants. Il faut noter les pièces d'huissier, la verrerie et la belle série d'estampilles sur sigillée datable de la deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère, ainsi que la lampe à volutes et les assiettes à engobe rouge pompéien.

Ce travail tente d'élargir et de réactiver notre conception de Bibracte. En 1867-1880, la civilisation des oppida en Gaule nous est totalement inconnue. Les premiers travaux sont de simples inventaires, des localisations de villes citées dans les commentaires vérifiés sur le terrain par des travaux hâtifs. Lorsque Bulliot commence ses fouilles en 1867, il ne possède aucun exemple auquel se référer. Sa précision dans les descriptions, ses relevés systématiques montrent, malgré les lacunes que nous avons signalées, la conscience qu'il avait de l'enseignement que l'on peut tirer de vestiges en place et la connaissance de ces notes s'avère nécessaire avant l'entreprise de nouvelles fouilles.

Nos trois études montrent en trois endroits différents, deux périodes de l'histoire du site : gauloise en CC 18 et PC 1, médiévale sur la Chaume et deux aspects à une même époque en PC 1 et CC 18.

La loge B, sur la Chaume, près de la chapelle actuelle, correspond à un ensemble connu par des textes, des plans et les fouilles. Un petit village s'installa en

parties de maigres indices, les peintures, le plan, la date présumée de la fin de Bibracte comme capitale et résidence de la noblesse Eduenne.

Nous avons dégagé deux hypothèses : la première est que la construction est d'avant ou du moment de la conquête et subit un embellissement et des modifications en —30, —40. La seconde, que la construction est d'un seul jet, mais alors sur un plan archaïque vers —30, —40.

Le mobilier de la CC 17-18-19 est très important et nous avons pu répertorier 204 pièces représentant le choix fait par Bulliot au cours des fouilles. Il comporte des objets dont une partie est fabriquée en cet atelier, des outils, des ustensiles de la vie quotidienne. On y fabrique indéniablement des pièces décoratives de harnachement, des ferrets et des fibules. Le coin monétaire récemment découvert au M.A.N. est d'une importance capitale, mais ne prouve pas que CC 17-18-19 soit un atelier monétaire. L'ensemble correspond à la période allant de —60 au début de notre ère avec quelques pièces plus anciennes dont un noyau central de bracelets en sapropélite.

La loge B a un matériel que nous n'avons pu retrouver, il date de l'époque gauloise aux temps modernes.

D'après les descriptions, la PC 1 a peu de matériel et cette construction a été démenagée soigneusement lors de l'installation à Autun, de ses habitants. Il faut noter les pièces d'huissier, la verrerie et la belle série d'estampilles sur sigillée datable de la deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère, ainsi que la lampe à volutes et les assiettes à engobe rouge pompéien.

Ce travail tente d'élargir et de réactiver notre conception de Bibracte. En 1867-1880, la civilisation des oppida en Gaule nous est totalement inconnue. Les premiers travaux sont de simples inventaires, des localisations de villes citées dans les commentaires vérifiés sur le terrain par des travaux hâtifs. Lorsque Bulliot commence ses fouilles en 1867, il ne possède aucun exemple auquel se référer. Sa précision dans les descriptions, ses relevés systématiques montrent, malgré les lacunes que nous avons signalées, la conscience qu'il avait de l'enseignement que l'on peut tirer de vestiges en place et la connaissance de ces notes s'avère nécessaire avant l'entreprise de nouvelles fouilles.

Nos trois études montrent en trois endroits différents, deux périodes de l'histoire du site : gauloise en CC 18 et PC 1, médiévale sur la Chaume et deux aspects à une même époque en PC 1 et CC 18.

La loge B, sur la Chaume, près de la chapelle actuelle, correspond à un ensemble connu par des textes, des plans et les fouilles. Un petit village s'installa en

parties de maigres indices, les peintures, le plan, la date présumée de la fin de Bibracte comme capitale et résidence de la noblesse Eduenne.

Nous avons dégagé deux hypothèses : la première est que la construction est d'avant ou du moment de la conquête et subit un embellissement et des modifications en —30, —40. La seconde, que la construction est d'un seul jet, mais alors sur un plan archaïque vers —30, —40.

Le mobilier de la CC 17-18-19 est très important et nous avons pu répertorier 204 pièces représentant le choix fait par Bulliot au cours des fouilles. Il comporte des objets dont une partie est fabriquée en cet atelier, des outils, des ustensiles de la vie quotidienne. On y fabrique indéniablement des pièces décoratives de harnachement, des ferrets et des fibules. Le coin monétaire récemment découvert au M.A.N. est d'une importance capitale, mais ne prouve pas que CC 17-18-19 soit un atelier monétaire. L'ensemble correspond à la période allant de —60 au début de notre ère avec quelques pièces plus anciennes dont un noyau central de bracelets en sapropélite.

La loge B a un matériel que nous n'avons pu retrouver, il date de l'époque gauloise aux temps modernes.

D'après les descriptions, la PC 1 a peu de matériel et cette construction a été démenagée soigneusement lors de l'installation à Autun, de ses habitants. Il faut noter les pièces d'huissier, la verrerie et la belle série d'estampilles sur sigillée datable de la deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère, ainsi que la lampe à volutes et les assiettes à engobe rouge pompéien.

Ce travail tente d'élargir et de réactiver notre conception de Bibracte. En 1867-1880, la civilisation des oppida en Gaule nous est totalement inconnue. Les premiers travaux sont de simples inventaires, des localisations de villes citées dans les commentaires vérifiés sur le terrain par des travaux hâtifs. Lorsque Bulliot commence ses fouilles en 1867, il ne possède aucun exemple auquel se référer. Sa précision dans les descriptions, ses relevés systématiques montrent, malgré les lacunes que nous avons signalées, la conscience qu'il avait de l'enseignement que l'on peut tirer de vestiges en place et la connaissance de ces notes s'avère nécessaire avant l'entreprise de nouvelles fouilles.

Nos trois études montrent en trois endroits différents, deux périodes de l'histoire du site : gauloise en CC 18 et PC 1, médiévale sur la Chaume et deux aspects à une même époque en PC 1 et CC 18.

La loge B, sur la Chaume, près de la chapelle actuelle, correspond à un ensemble connu par des textes, des plans et les fouilles. Un petit village s'installa en

parties de maigres indices, les peintures, le plan, la date présumée de la fin de Bibracte comme capitale et résidence de la noblesse Eduenne.

Nous avons dégagé deux hypothèses : la première est que la construction est d'avant ou du moment de la conquête et subit un embellissement et des modifications en —30, —40. La seconde, que la construction est d'un seul jet, mais alors sur un plan archaïque vers —30, —40.

Le mobilier de la CC 17-18-19 est très important et nous avons pu répertorier 204 pièces représentant le choix fait par Bulliot au cours des fouilles. Il comporte des objets dont une partie est fabriquée en cet atelier, des outils, des ustensiles de la vie quotidienne. On y fabrique indéniablement des pièces décoratives de harnachement, des ferrets et des fibules. Le coin monétaire récemment découvert au M.A.N. est d'une importance capitale, mais ne prouve pas que CC 17-18-19 soit un atelier monétaire. L'ensemble correspond à la période allant de —60 au début de notre ère avec quelques pièces plus anciennes dont un noyau central de bracelets en sapropélite.

La loge B a un matériel que nous n'avons pu retrouver, il date de l'époque gauloise aux temps modernes.

D'après les descriptions, la PC 1 a peu de matériel et cette construction a été démenagée soigneusement lors de l'installation à Autun, de ses habitants. Il faut noter les pièces d'huissier, la verrerie et la belle série d'estampilles sur sigillée datable de la deuxième moitié du 1^{er}